

Zones vulnérables



Animateurs : Jean-Paul Vanderlinden, Chantal Pacteau

Participants : Robert Vautard, Laurence Eymard, Luc Abbadie, Jacques Quensière, Philippe Boudes, Pascale Delecluse, Christophe Rabouille, Mohammed Laaidi, Didier Hauglustaine, Laurent Li, Mathilde Pascale, Patrice Dumas, Jean-Baptiste Comby (Fanny Verrax, Johanna Rannou-Sachy)

1) Etat des connaissances et objectifs scientifiques

Pour commencer, il est apparu essentiel de définir précisément le terme de zone vulnérable et d'identifier les concepts qui y sont associés. D'une manière générale, les questions de pression anthropique forte, d'habitabilité (par les êtres vivants) et de résilience ont été largement soulevées, notamment avec ces tentatives de définitions :

« Les zones vulnérables constituent des lieux critiques, caractérisés par l'urgence de l'élaboration d'actions visant à faire face aux modifications, voire aux ruptures de fonctionnement, que le changement climatique peut déclencher/accélérer ».

« Les zones vulnérables sont des endroits où les impacts du changement climatique seront tels qu'un endroit habitable devient moins habitable, pour les êtres vivants en général ».

« Les zones vulnérables correspondent aux endroits où l'on va voir le plus vite l'impact du changement climatique ».

« La notion de vulnérabilité, c'est l'incertitude du devenir de l'interaction entre la ressource et son utilisation ». Cette dernière définition associe donc la vulnérabilité aux notions de seuil et de capacité.

La vulnérabilité est donc étroitement liée aux relations humains-nature, mais également aux relations humains-humains, dans un contexte de partage des ressources où les conflits d'intérêts sont énormes.

Les objectifs scientifiques seront donc centrés sur les notions de résilience et d'adaptation, essentielles lorsque l'on parle de vulnérabilité. Le but est de mieux comprendre le fonctionnement de ces zones soumises au changement climatique, et d'en étudier les différentes réponses.

Questions soulevées / Pistes de réflexion

- Comprendre les freins à l'intégration des différents secteurs de recherche aux prises de décisions, identifier les mécanismes de blocage impliqués.
- Différencier les réponses techniques et socio-culturelles au changement climatique dans le but d'étudier les plus efficaces.
- Etudier l'influence des politiques en zones urbaines sur l'impact des îlots de chaleur (étude comparée).
- Etudier la capacité des professionnels de la pêche à s'adapter à une diminution des ressources. Capacité à réviser les pratiques dans un contexte de conflits d'usage très fort.
- Etudier la capacité des institutions de veille sanitaire à s'adapter à de nouvelles conditions climatiques, réactivité.
- Méthodologie d'approche intégrée Climat-Environnement-Economie-Sociologie pour mieux comprendre et réduire la vulnérabilité. Faire émerger des relations entre les différents compartiments d'une discipline.
- Productivité en zones côtières, relation entre actions humaines et changement climatique, apports des rivières lors d'extrêmes climatiques.

- Les zones vulnérables constituent un lieu d'exploitation des ressources par l'homme : problème d'habitabilité. Peut-on établir des limites ? Un seuil à ne pas dépasser ? Résistance au changement.

2) Propositions

Alors que différentes catégories de zones vulnérables ont été définies au cours de cet atelier (Arctique, Villes, Littoral, Montagnes, DOM-TOM, Zones sans humains), deux d'entre elles sont revenues plus naturellement au centre des discussions : les villes et les zones côtières. Le groupe de travail s'est donc basé sur ces deux terrains d'étude pour tenter de faire émerger des projets concrets.

2.1) Les zones côtières

Problématiques soulevées :

- Adaptabilité des pratiques de pêche dans un contexte de pollution et de raréfaction des ressources piscicoles. Nécessité de mener des recherches sur l'aquaculture industrielle.
- Zones de delta, changement d'apports des fleuves, remontée des eaux salées.
- Limites, résilience et résistance : études comparatives.
- Rôle des pressions anthropiques, plus particulièrement liées aux migrations et au tourisme.

Projets émergents :

Caractériser et quantifier ce qui va se passer dans les 10 ans au niveau des zones côtières afin de proposer aux instances politico-administratives un état des lieux et une prospective susceptibles d'éclairer la prise de décisions.

Du point de vue de ses compétences et de celles de ses réseaux, le GIS peut s'appuyer sur 2 chantiers : Afrique de l'Ouest (en particulier Mbour au Sénégal) et bassin méditerranéen.

1a. Mbour est le plus grand port de pêche du Sénégal, où co-existent deux activités majeures : le tourisme et la pêche. Des activités agricoles, d'élevage, et de maraîchage sont également pratiquées en périphérie. A l'heure actuelle, il n'existe aucune gestion durable des 80 km de zones côtières avoisinant Mbour.

Atouts de ce chantier : une antenne de l'Institut de la Recherche pour le Développement est déjà présente (observatoire géophysique, antenne du Service de la [Météorologie](#) National, réserve écologique expérimentale, logements... voir <http://www.ird.sn/activites/ancienprg/ipmo/smb/reserve.shtml>), ainsi qu'un pôle de formation (master GIDEL, gestion intégrée des zones côtières) ...

1b. Le chantier Méditerranée est intéressant, d'une part parce qu'il permet de faire des comparaisons entre les zones côtières du nord et du sud de la Méditerranée, dont les écosystèmes sont, en particulier, soumis à des niveaux différents de stress hydrique et d'anthropisation, et d'autre part parce qu'il concerne des zones où les effets du changement climatique se font déjà sentir et seront particulièrement dramatiques (par exemple le Golfe de Gabes en Tunisie, où le GIS peut disposer de soutien logistique).

Compétences du GIS :

Le GIS possède les compétences en matière de sociologie, de climatologie et d'écologie. Par contre, celles-ci ne sont pas suffisantes dans le domaine des connaissances sur le littoral (érosion côtière, hydrodynamique de la frange côtière, dynamique des polluants...)

→ Collaboration à développer avec IFREMER

2.2) Systèmes urbains

Problématiques soulevées :

- Importance de la question d'utilisation de l'espace
- Systèmes urbains intéressants à étudier parce qu'ils sont multifonctionnels, soumis à des conflits d'intérêt et où l'on peut avoir une action sur les impacts à travers des systèmes de gestion ('laboratoires à ciel ouvert')
- Question des îlots de chaleur, régionalisation

Actions à mener:

2a. Animations prévues avec le Programme interdisciplinaire de recherche Ville et environnement (PIRVE, <http://www.pirve.fr>) du CNRS articulées aux deux ANR Villes durables et au Réseau de recherche sur le développement soutenable (R2DS, <http://www.r2ds.centre-cired.fr>).

Contacts potentiellement intéressants :

- Executive Agency for Health and Consumers (EAHC) : <http://ec.europa.eu/eahc/> (voir également leur base de données projets: <http://ec.europa.eu/eahc/projects/database.html>)
- Programme de Recherche sur les Politiques Territoriales et le Développement Durable (D2RT) : <http://www.territoires-rdd.net/>

2b. Elargissement du projet CCTV (Politiques urbaines, trames vertes et changement climatique : Synergies dans l'élaboration et l'application des politiques territoriales de trame verte et de lutte contre le changement climatique), en relation avec les projets menées sur Paris Métropole et en coordination étroite avec Météo-France et Airparif : en effet, l'objectif des politiques au plus haut niveau (Etat, municipalité, région) est de faire de la région capitale « le modèle de la métropole durable du XXIème siècle ». Un certain nombre d'observations et expérimentations environnementales et socio-économiques y sont entreprises, telles que celles menées par des membres du GIS et de ses réseaux : carte des îlots de chaleur et des pollutions ; végétalisation ; analyse du métabolisme urbain ; agriculture péri-urbaine et circuits courts de distribution des fruits et légumes (AMAP...), veille sanitaire...